



DRIOUX

—
LA

SAINTE BIBLIÈRE

2

BS 230

1872

v. 2

007850



1080014670

EX LIBRIS

HEMETHERII VALVERDE TELLEZ

Episcopi Leonensis

SAINTE BIBLE

SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHIUS

ET DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES.

TOME II.

TOME DEUXIÈME

PARIS

MENCKE, MILLIN, CARLIERES, CHATELAIN

220.4
D.

Propriété des Éditeurs.

LA

SAINTE BIBLE

CONTENANT

- 1° LE TEXTE SACRÉ DE LA VULGATE;
- 2° LA TRADUCTION FRANÇAISE DU R. P. DE CARRIÈRES;
- 3° LA CONCORDANCE DES LIVRES SAINTS;
- 4° LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHUS;
- 5° DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES

METTANT PERPÉTUELLEMENT LE TEXTE SACRÉ EN RAPPORT AVEC LES TRAVAUX ET LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ACTUELLE,

PAR M. L'ABBÉ DRIOUX,

Docteur en Théologie,
Vicaire général et chanoine honoraire de Langres, Missionnaire apostolique,
traducteur de la Somme de saint Thomas,
et auteur d'un *Cours de Littérature, de Logographie et d' Histoire.*

TOME DEUXIÈME.

Josué, les Juges, Ruth, les Rois
les Paralipomènes (livre I.)

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEON
Biblioteca Valverde y Telles
PARIS.

BERCHE ET TRALIN, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

82, RUE BONAPARTE, 82.

1872

Par le Duc. Imprimerie Costant-Laguerre



Capilla Alfonso
Biblioteca Universitaria



44565

BS230

1872

v. 2

SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHIUS

ET DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES.

PRÉFACE SUR LE LIVRE DE JOSUÉ.

Josué fut d'abord appelé Osée, ce qui signifie Sauveur. Moïse lui donna le nom de Josué ou de *Dieu-Sauveur*, peut-être à l'occasion de la victoire qu'il remporta sur Amalec, ou, selon d'autres, à son retour du voyage qu'il fit avec Caleb et les autres députés pour explorer la terre promise.

Il s'était attaché à Moïse à la sortie d'Égypte, et il l'avait partout accompagné, se faisant gloire d'être son serviteur. « C'était, dit l'historien Josephé, un homme si prudent, si docteur, si sage dans les conseils, si hardi dans l'exécution et si capable de diriger également les affaires civiles et militaires, qu'Israël n'a jamais depuis rencontré un chef aussi propre à conduire ses armées et à gouverner ses tribus. »

C'était une rude tâche que de succéder à un homme comme Moïse. La génération nouvelle, formée à l'école du législateur, valait mieux que la génération ancienne qui s'était dégradée dans la servitude d'Égypte. Mais il fallait une main ferme pour la contenir.

Josué avait pour mission d'exécuter les anathèmes divins portés contre les Chananéens. Ces peuples avaient irrité le Ciel par leurs abominations. Il était à craindre que le contact de nations aussi souillées ne corrompît les Israélites eux-mêmes. Les scènes de carnage et de destruction dont ils devaient être les auteurs pouvaient jeter le trouble dans leurs rangs et y provoquer une surexcitation funeste à la discipline elle-même.

Le caractère élevé du chef a su conjurer tous ces dangers. Reconnaisant qu'il n'est que l'instrument de Dieu, il ne s'enorgueillit pas de ses victoires. Il fait partout ressortir avec éclat la main puissante qui le dirige et le protège, et sa grandeur d'âme, jointe à une piété aussi éclairée que sincère, le fait triompher de toutes les difficultés.

Son livre, qu'on peut appeler le *livre de la conquête*, se divise en quatre parties :

La première est un prologue qui comprend les deux premiers chapitres. Dans ce prologue, Josué ordonne au peuple de se préparer à passer le Jourdain. Il exhorte les tribus orientales à marcher à la tête de leurs frères, et il envoie des espions à Jéricho pour reconnaître la ville (chap. 1-11).

Dans la seconde partie, Josué décrit la conquête du pays de Chanaan. Après avoir passé miraculeusement le Jourdain, et avoir dressé à Galgala un monu-

TOME II.

007850



FONDO EMERITARIO
VALVERDE Y TELLEZ

ment pour perpétuer le souvenir de ce prodige, Josué ordonne aux Israélites de se circoncire et de faire la Pâque. Il attaque ensuite Jéricho dont le Seigneur reverse les murailles, et, après avoir eu un échec sous Haï, Israël s'empare également de cette ville.

Ces succès amènent l'alliance des Gabaonites et provoquent la coalition d'Adonisédech, roi de Jérusalem, qui se ligue avec quatre autres rois pour faire le siège de Gabaon. Josué marche à la délivrance de cette ville, et c'est alors qu'il arrête le soleil pour exterminer plus complètement les ennemis.

Les rois du Nord se coalisent avec Jabin, roi d'Asor, et appellent à leur secours les nations de l'Est et de l'Ouest, mais ils sont défaites aux eaux de Mérom. Josué extermine tous les Chananéens qui tombent entre ses mains, et nous donne la liste de tous les rois qu'il a vaincus. Ils étaient au nombre de trente et un. C'est par ce bulletin glorieux qu'il résume ses conquêtes (chap. III-XI).

Dans la troisième partie, Josué expose le partage qu'il fit du pays qu'il venait de conquérir.

Les tribus de Ruben et de Gad, et la demi-tribu de Manassé avait déjà reçu leur partage à l'Orient du Jourdain. La tribu de Lévi ne devait point avoir de terres; il ne restait donc plus qu'à faire la part de neuf tribus, et de l'autre moitié de Manassé.

Caleb demanda Hébron pour sa part et l'obtint.

Le sort désigna ensuite la portion de territoire qui appartiendrait à la tribu de Juda, à celle d'Ephraïm, à la demi-tribu de Manassé et à celle de Benjamin, et de Siméon, de Zabulon, d'Issachar, d'Aser, de Nephthali et de Dan.

Les Israélites donnèrent à Josué la ville de Thammath-Seraï, dans la tribu d'Ephraïm. Il désigna les villes de refuge et les villes lévites, et il renvoya les tribus orientales au delà du Jourdain (chap. XII-XVI).

La quatrième partie est l'épilogue de l'ouvrage. Josué, devenu vieux, assemble une dernière fois les tribus d'Israël, leur rappelle tous les bienfaits qu'elles ont reçus de Dieu et les exhorte à observer sa loi. Il leur fait renouveler leur alliance avec le Seigneur, et s'efforce de les prémunir contre les erreurs des autres nations (chap. XVII-XXIV).

On voit que le plan de ce livre est simple et naturel. Le style en est antique et d'une grande pureté. Les discours de Caleb, les paroles de Phinéès, celles de Josué lui-même rapportées textuellement, le détail des circonstances de la guerre des Israélites avec les Chananéens; les noms propres des rois, des princes et des autres personnes; la situation et la particularité des lieux; les dénombrements, les partages de terres, et une multitude d'autres faits racontés dans ce livre, prouvent, dit l'abbé Glaire, qu'il ne peut venir que de Josué qui vivait dans le temps même que ces choses se passaient, qui avait fait lui-même le partage de la terre promise, qui avait livré ces batailles aux rois des Chananéens, conquis leur pays et pris leurs villes.

Aussi la Synagogue et l'Eglise le lui ont-elles toujours attribué.

Seulement il est manifeste qu'en passant par les mains des copistes, ce livre a subi quelques retouches et quelques additions.

Les retouches portent sur des noms de villes, comme Chabul, Galilée, Luza, Jectel, qui paraissent être d'une époque postérieure, et qu'on aurait substitués aux noms anciens pour se faire mieux comprendre des Juifs qui ont vécu après la conquête.

Les additions comprennent l'histoire de la conquête de Lésém par les enfants de Dan, et sur le mariage d'Axa avec Othoniel qui n'eut lieu que sous le gouvernement des Judges.

Ce livre se termine par la mort de Josué, comme le *Deutéronome* se termine par celle de Moïse.

Cette addition n'est plus du même style que le corps de l'ouvrage, et le changement d'auteur ne sert qu'à faire ressortir, d'une manière plus sensible, l'authenticité des chapitres qui précèdent.

Les autres additions, se détachant facilement du corps du récit, n'infirmenit non plus en rien la valeur historique des faits qui y sont rapportés.

L'auteur de l'*Écrité sainte* cite Josué parmi les écrivains inspirés (Eclii. XLVI, 1); saint Paul (Hébr., XI, 30-34, et XIII, 6), et saint Jacques (II, 25) lui rendent hommage au même titre.

JOSUÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Josué prend possession du commandement et rappelle aux tribus orientales leurs engagements.

1. Et factum est post mortem Moysi servi Domini, ut loqueretur Dominus ad Josuam filium Nun, ministrum Moysi, et diceret ei :

2. Moyses meus servus mortuus est; surge, et transi Jordanem istum tu, et omnis populus tecum, in terram, quam ego dabo filiis Israel.

3. A omnem locum quem calcaverit vestigium pedis vestri, vobis tradam sicut locutus sum Moysi. [a Deut. II, 24.]

4. A deserto et Libano usque ad fluvium magnum Euphratem, omnis terra Hethorum usque ad mare magnum contra solis occasum erit terminus vestri.

5. Nullus poterit vobis resistere cunctis diebus vite tue; a sicut filii cum Moysi, ita ero tecum; non dimittam, nec derelinquam te. [a Infr. 3. 7. Hebr. 13. 5.]

6. Confortare, et esto robustus; tu enim sorte divides populo huic terram, pro qua juravi patribus suis, ut traderem eam illis. [a Deut. 34. 7. 23. III. Reg. 2. 2.]

1. Après la mort de Moïse, serviteur du Seigneur, le Seigneur parla à Josué, fils de Nun, ministre de Moïse, et il lui dit :

2. Moïse, mon serviteur, est mort; allez, et passez ce Jourdain, vous et tout le peuple qui est avec vous, pour entrer dans la terre que je donnerai aux enfants d'Israël.

3. Partout où vous aurez mis le pied, je vous livrerai ce lieu-là, selon que je l'ai dit à Moïse.

4. Vos limites seront depuis le désert et le Liban jusqu'au grand fleuve d'Euphrate; vous posséderez tout le pays des Héthéens jusqu'à la Grande-Mer, qui regarde le soleil couchant.

5. Nul ne pourra vous résister ni à mon peuple, tant que vous vivrez. Je serai avec vous comme j'ai été avec Moïse; je ne vous laisserai point, je ne vous abandonnerai point.

6. Soyez fermes et courageux; car vous partagerez à tout ce peuple, au sort, la terre que j'ai promise avec serment à leurs pères de leur donner.

Cap. I. — 4. *A deserto et Libano.* Les limites de la Terre sainte furent, au nord, le Liban, à l'est, l'Euphrate, au sud, le désert de Sin, et à l'ouest, la Grande-Mer ou Méditerranée.

5. *Non dimittam, nec derelinquam te.* Saint Paul nous fait l'application de ces paroles : Que votre vie, dit-il, soit exempte d'avaries; soyez contents de ce que vous avez, puisque Dieu dit lui-même : Je ne vous laisserai point, et je ne vous abandonnerai point (Hébr., XIII, 5).

6. *Confortare, et esto robustus.* Josué doit entrer dans la terre promise et y faire entrer avec lui le peuple dont il est le chef. Il est à remarquer, qu'en toutes circonstances, il lui est recommandé d'être ferme et courageux. Le succès est à ce prix. C'est aussi la recommandation que Jésus-Christ nous fait pour assurer notre salut. Celui, dit-il, qui met la main à la charrue et qui regarde derrière, n'est pas propre au royaume des cieux (Luc., IX, 62).

Cap. I. — 1. *Et factum est post mortem Moysi.* Post funebrem solliciti ejus locum, qui totos triginta dies tenuit; Deut., cap. 34, n. 8. Sallianus tamen id contigisse putat dno adventu Abulensis, vel, ut placet Masio, peculiari Hethorum mentio fit quod illis, upote castris habitoribus, magis Hethorum fortitudinem, inolebant enim Hethi Hebron et vicina loca in quibus Enacim giganteum portantes et reliquos vorabantur, ut patet Num., IX, 22. Insuper animandum fuit dux et populus, ut etiam fortissimos Hethos se superare posse confiderent.

3. *Omnem locum quem calcaverit vestigium pedis vestri, vobis tradam.* Vide dicta Deut., II, 24.

4. *A deserto et Libano* Describit finis terre promissae, de quibus vide dicta Deut., I, 7. — *Omnis terra Hethorum.* Vel per Hethos omnes septem Chananeorum nationes intelligit, ut avult Abulensis, vel, ut placet Masio, peculiari Hethorum mentio fit quod illis, upote castris habitoribus, magis Hethorum fortitudinem, inolebant enim Hethi Hebron et vicina loca in quibus Enacim giganteum portantes et reliquos vorabantur, ut patet Num., IX, 22. Insuper animandum fuit dux et populus, ut etiam fortissimos Hethos se superare posse confiderent.

5. *Nullus poterit vobis resistere.* Ita resistit et victoriam ferat. — *Sicut filii cum Moysi, ita ero tecum.* Quoad gratiam et auxilium; quoad familiaritatem vero familiaritatem modo Nam, Deut., 34, 10, dicitur : Non succedet ultra propheta in Israel sicut Moses, quem vocavit Dominus factus ad faciem, etc.